



City of Richmond

## COMMUNIQUÉ

### UNE SUBVENTION DU FONDS MUNICIPAL VERT PERMET À LA VILLE DE RICHMOND DE CONSTRUIRE LA PREMIÈRE CASERNE DE POMPIERS CERTIFIÉE LEED® GOLD AU CANADA

**Le 15 novembre 2006** – Marvin Hunt, ex-président de la Union of British Columbia Municipalities (UBCM) et conseiller de la Ville de Surrey, représentant la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et John Cummins, député de Delta-Richmond East, représentant l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles du Canada, ont fait part aujourd'hui d'une subvention de 501 490 \$ du Fonds municipal vert à la Ville de Richmond. Cette subvention aidera la Ville à obtenir certification LEED® Gold pour sa nouvelle caserne de pompiers Hamilton n° 5, devenant ainsi la première caserne de pompiers au Canada à atteindre ce niveau avancé tant sur le plan de la conception que de la construction.

Le Système d'évaluation des bâtiments écologiques<sup>MC</sup> du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®) est le système de référence à l'échelle nationale en matière de conception, de construction et d'exploitation des bâtiments écologiques à haut rendement. LEED® se fonde sur une approche globale en matière de durabilité et tient compte du rendement du bâtiment dans cinq domaines clés ayant une incidence sur la santé humaine et environnementale, à savoir le développement durable des lieux, les économies d'eau, l'efficacité énergétique, le choix des matériaux et la qualité de l'environnement intérieur. Au Canada, le système d'évaluation est géré à l'échelle nationale par le Canada Green Building Council.

« La FCM félicite la Ville de Richmond d'avoir décidé d'obtenir la certification LEED® Gold, a déclaré M. Hunt, ex-président de la UBCM. Le Fonds municipal vert soutient les projets qui maximisent les avantages environnementaux, sociaux et économiques à l'échelle locale. En répondant à des critères d'excellence aussi élevés sur les plans de la conception et de la construction la caserne de pompiers Hamilton n° 5 de la Ville deviendra un modèle d'infrastructure municipale pour les autres collectivités. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds soutient le financement de partenariats des secteurs public et privé en vue d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol et de contrer les changements climatiques.

« Par le biais du Fonds municipal vert, le gouvernement du Canada soutient les efforts déployés par des municipalités partout au Canada pour améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES, a déclaré John Cummins, député, au nom du ministre Lunn. Cette nouvelle caserne de pompiers, la première au Canada à obtenir la certification LEED® Gold, atteste clairement de notre engagement à investir l'argent des contribuables dans des projets concrets qui procurent des résultats environnementaux bien tangibles. »

« Notre mission est de protéger et d'accroître le patrimoine de qualité de vie et de bien-être économique de la ville pour la génération actuelle et les générations futures, a dit le maire Malcom Brodie de Richmond. Cette caserne de pompiers incorpore toutes les caractéristiques de durabilité environnementale nécessaires à un tel objectif. Nous sommes déterminés à ce que tous les futurs immeubles collectifs de Richmond soient construits en

fonction des mêmes critères et qu'ils soient conformes aux normes LEED, de manière à atteindre les objectifs environnementaux de la Ville. »

Le bâtiment comporte des caractéristiques environnementales passives telles que sa forme, des zones d'ombre et d'ensoleillement pour favoriser l'éclairage naturel, un toit vert, des espaces verts et un mur thermique. Le tout, combiné à des systèmes d'énergie renouvelable et à des systèmes mécaniques intégrés avancés, permet de réduire la quantité d'énergie nécessaire au chauffage et à la climatisation du bâtiment. Ces mesures permettront de réaliser des économies d'énergie pouvant aller jusqu'à 60 pour cent, de réduire considérablement les émissions de polluants, la consommation d'énergie et la production d'eaux usées, et d'offrir aux travailleurs un air intérieur de meilleure qualité.

*La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM est vouée à améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements :

Kim Decker  
Agente de communications  
Tél. : 604-276-4371  
Cell. : 778-835-6178  
Courriel : [kdecker@richmond.ca](mailto:kdecker@richmond.ca)

Lucille Hodgins  
Gestionnaire, Relations avec les collectivités  
Fonds municipal vert  
Centre pour le développement des collectivités viables  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613-241-5221, poste 299  
Cell. : 613-447-0051  
Télé. : 613-244-1515  
Courriel : [lhodgins@fcm.ca](mailto:lhodgins@fcm.ca)

Kathleen Olson  
Directrice des communications par intérim  
Cabinet du Ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007  
Télé. : 613-943-0663

Pour de l'information sur la Ville de Richmond, veuillez consulter le <http://www.richmond.ca>

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le [www.collectivitesviables.fcm.ca](http://www.collectivitesviables.fcm.ca)

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le [www.fcm.ca](http://www.fcm.ca)

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le [www.nrcan-rncan.gc.ca](http://www.nrcan-rncan.gc.ca)

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le [www.ec.gc.ca/](http://www.ec.gc.ca/)